

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/10/03/2020040958/justel>

Dossier numéro : 2019-10-03/07

Titre

3 OCTOBRE 2019. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant le plan de personnel pour l'année 2019 de Bruxelles Environnement

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 31-01-2022 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 28-04-2020 page : 29465

Entrée en vigueur : 03-10-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2021-12-16/29, art. 2, 002; En vigueur : 31-01-2022>